TAKHINI
CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

Sauter



“
Je vous aide aussi à utiliser votre chauffe-eau. Flashez ce QR code pour découvrir tous nos tutos.
”



Chauffage Chauffe-eau Ventilation

TAKHINI

Nous vous remercions d'avoir choisi ce chauffe-eau SAUTER et de nous avoir ainsi témoigné votre confiance.

Veuillez lire attentivement cette notice de façon à :

- rendre votre installation conforme aux normes,
- optimiser les performances de fonctionnement de votre appareil.

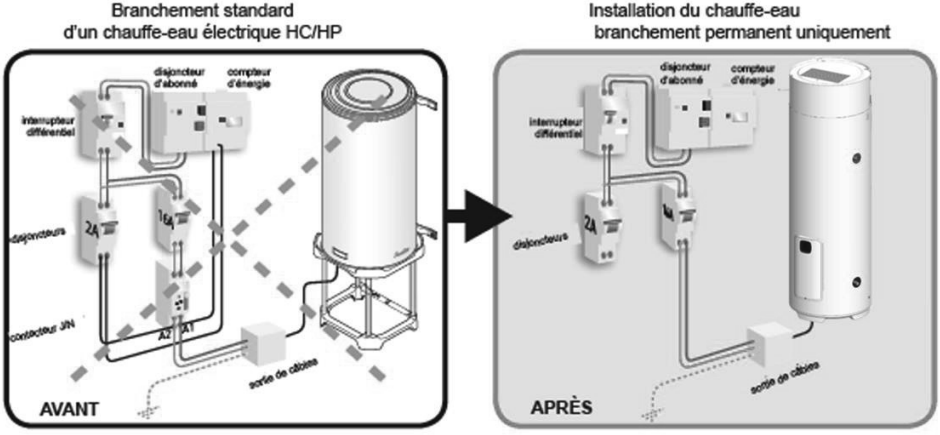
Notre responsabilité ne saurait être engagée pour des dommages causés par une mauvaise installation ou par le non-respect des instructions se trouvant dans ce document.



FABRIQUÉ EN FRANCE

Raccorder le câble d'alimentation du chauffe-eau à une sortie de câble **(le chauffe-eau ne doit pas être raccordé à une prise électrique).**

Le chauffe-eau doit **impérativement** être raccordé électriquement sur une alimentation permanente sur le tableau électrique. Déconnecter le contacteur HC/HP si présent.



Manuel à conserver, même après l'installation du produit.

AVERTISSEMENTS

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 3 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance. Les enfants de 3 à 8 ans ne sont autorisés à actionner que le robinet relié au chauffe-eau.

Les règles nationales en vigueur concernant les gaz doivent être respectées.

Ne pas utiliser de dispositifs autres que ceux recommandés par le fabricant pour accélérer le processus de dégivrage ou pour nettoyer l'appareil.

L'appareil doit être entreposé dans un local ne contenant pas de sources d'inflammation permanentes (flammes nues, appareil à gaz ou dispositif de chauffage électrique en fonctionnement, par exemple).

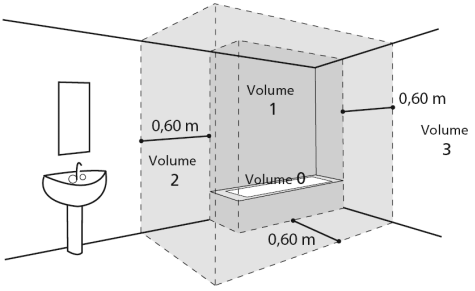
Ne pas percer ou brûler.

Attention, les fluides frigorigènes peuvent ne pas dégager d'odeur.

INSTALLATION

ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution :

- Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel. La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.
- Si l'appareil doit être installé dans un local ou un emplacement dont la température ambiante est en permanence à plus de 35°C, prévoir une aération de ce local.
- Placer l'appareil dans un lieu accessible.
- Dans une salle de bain, ne pas installer ce produit dans les volumes V0, V1 et V2 (voir figure ci-contre). Si les dimensions ne le permettent pas, ils peuvent néanmoins être installés dans le volume V2.



- Se reporter aux figures d'installation. Les dimensions de l'espace nécessaire pour l'installation correcte de l'appareil sont spécifiées dans l'onglet « Installation ».
- Ce produit est destiné à être utilisé à une altitude maximale de 2000m.
- Ne pas boucher, couvrir ou obstruer les entrées et sorties d'air du produit.
- Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.
- Le chauffe-eau doit obligatoirement (conformément à l'article 20 de la EN 60335-1) être fixé au sol à l'aide d'un système de fixation prévu pour cet usage.

- Ce chauffe-eau est vendu avec un thermostat ayant une température de fonctionnement supérieure à 60°C en position maximale capable de limiter la prolifération des bactéries de Légionelle dans le réservoir. Attention, au-dessus de 50°C, l'eau peut provoquer immédiatement de graves brûlures. Faire attention à la température de l'eau avant un bain ou une douche.

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Installer obligatoirement à l'abri du gel un organe de sécurité (ou tout autre dispositif limiteur de pression), neuf, de dimensions 3/4" (20/27) et de pression 0,7 MPa (7 bar) sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes locales en vigueur.

Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar) - qui sera placé sur l'alimentation principale.

Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.

Aucun organe (vanne d'arrêt, réducteur pression…) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau.

Pour les produits avec serpentin : La pression de service du circuit de l'échangeur thermique ne devra pas dépasser 0,3 MPa (3 bar), sa température ne devra pas être supérieure à 100°C. Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le piquage eau chaude. Il doit être obligatoirement équipé d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil).

En cas de corrosion des filetages du piquage eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.
L'installation électrique doit comporter en amont de l'appareil un dispositif de coupure omnipolaire (disjoncteur différentiel 30mA) conformément aux règles d'installation locales en vigueur.
La mise à la terre est obligatoire. Une borne spéciale est prévue à cet effet; elle porte le repère ⏚.
En France, il est strictement interdit de raccorder un produit équipé d'un câble avec prise.

ENTRETIEN – MAINTENANCE - DEPANNAGE

Vidange : Couper l'alimentation électrique et l'eau froide, ouvrir les robinets d'eau chaude puis manœuvrer la soupape de vidange de l'organe de sécurité. Le dispositif de vidange du limiteur de pression doit être mis en fonctionnement régulièrement (au moins une fois par mois) afin de retirer les dépôts de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.
Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.
L'entretien doit être réalisé uniquement selon les recommandations du constructeurs.
Cette notice est disponible auprès du service client (adresse coordonnées en fin de notice).

FLUIDES FRIGORIGENES INFLAMMABLES

Toute procédure de travail qui touche à la sécurité doit uniquement être mené par des personnes compétentes (voir la partie concernant l'entretien).

Aucune intervention (maintenance, réparation, entretien, etc…) autre qu'une détection de fuite (voir procédure) n'est autorisé sur le circuit frigorifique. Le non respect de cette procédure peut conduire à une inflammation ou une explosion dû au fluide inflammable.

1. Vérifications de l'équipement frigorifique

En cas de remplacement des composants électriques, ils doivent être adaptés à l'utilisation et répondre aux spécifications nécessaires. Les directives de maintenance et d'entretien du fabricant doivent être impérativement suivies. Si un doute survient, consulter le service technique pour obtenir de l'aide.
Les vérifications suivantes doivent être appliquées pour les installations utilisant des fluides frigorigènes inflammables :

- La charge de fluide frigorigène réelle est en adéquation avec la taille de la pièce dans laquelle est installés le circuit frigorifique
- Le système de ventilation et les ouvertures fonctionnent correctement et ne sont pas obstrués
- Si un circuit frigorifique indirect est utilisé, la présence de fluide frigorigène dans le circuit secondaire doit être vérifiée ;
- Les marquages sur l'équipement doivent toujours être visibles et lisibles. Les marquages et signalétiques qui sont illisibles doivent être corrigés
- La tuyauterie et les composants du circuit frigorifique sont installés dans une position où il est improbable qu'ils soient exposés à des substances susceptibles de corroder des composants contenants du fluide frigorigène, à moins que les composants soient conçus en matériaux qui sont naturellement résistant à la corrosion ou qu'ils soient convenablement protégés contre une telle corrosion

2. Vérifications des appareils électriques

La réparation et la maintenance des composants électrique doivent inclure des contrôles de sécurité initiales et des procédures d'inspection des composants. Si un défaut pouvant compromettre la sécurité est présent, alors aucune alimentation électrique ne doit être connectée au circuit jusqu'à ce que le problème soit traité de manière satisfaisante. Si le défaut ne peut être traité immédiatement, mais qu'il est nécessaire de continuer l'intervention, une solution temporaire adéquate doit être utilisé. Cela doit être signalé au propriétaire de l'équipement afin que toutes les parties concernées en soient averties.

Les vérifications de sécurité initiales doivent inclure :

- Que les condensateurs soient déchargés : cela doit être fait de manière sécurisée pour éviter tout risque d'étincelles
- Qu'aucun composant et câble électrique sous tension ne soient exposés pendant le chargement, la récupération ou la purge du circuit
- Qu'il y a continuité de la liaison à la terre

3. Câblage

Vérifier que le câblage ne sera pas sujet à l'usure, la corrosion, une pression excessive, aux vibrations, aux angles coupants ou tous autres effets d'environnements défavorables. La vérification doit également prendre en compte les effets du vieillissement ou des sources de vibrations continues telles que les compresseurs ou les ventilateurs.

4. Détection de fluides frigorigènes inflammables

En aucun cas, une source potentielle d'inflammation ne peut être utilisée pour la recherche ou la détection de fuite de fluide frigorigène. Une lampe haloïde (ou tout autre détecteur utilisant une flamme nue) ne doit pas être utilisée.

Les méthodes de détection suivantes sont jugées acceptables pour les circuits frigorifiques :

- Les détecteurs électroniques de fuites peuvent être utilisés pour détecter les fuites de fluide frigorigène mais, dans le cas des fluides frigorigènes inflammables, la sensibilité peut ne pas être adéquate, ou peut nécessiter une recalibration. (Les appareils de détection doivent être recalibrés dans une zone sans fluide frigorigène.) S'assurer que le détecteur n'est pas une source potentielle d'inflammation et convient pour le fluide frigorigène utilisé. Les appareils de détection de fuite doivent être réglés à un pourcentage de LIE du fluide frigorigène et doit être calibré pour le fluide frigorigène employé, et le pourcentage approprié de gaz (25 % maximum), et confirmé.
- Les fluides de détection de fuites sont également appropriés pour l'utilisation avec la plupart des fluides frigorigènes, mais l'utilisation de détergents contenant du chlore doit être évitée puisque le chlore peut réagir avec le fluide frigorigène et corroder la tuyauterie en cuivre.

NOTE : Exemples de fluides de détection de fuite

- Méthode des bulles
- Méthode des agents fluorescents

Si une fuite est suspectée, toutes les flammes nues doivent être enlevées/éteintes.

Si une fuite de fluide frigorigène est trouvée, aucune intervention n'est autorisée. Aérer la pièce jusqu'au retrait du produit.

FR

Sommaire

PRESENTATION	10
1. Consignes de sécurité	10
2. Transport et stockage	10
3. Contenu de l'emballage	10
4. Manutention	11
5. Principe de fonctionnement	12
6. Caractéristiques techniques	12
7. Dimensions / structure	13
INSTALLATION	14
1. Mise en place du produit	14
2. Configurations interdites	14
3. Installation en configuration ambiant	15
4. Raccordement hydraulique	16
5. Raccordement électrique	18
6. Nomenclature	19
7. Mise en place de la sonde de régulation solaire	20
UTILISATION	21
1. Mise en service	21
2. Choix du mode de fonctionnement	22
3. Réglage consigne quantité/température	23
4. Connectivité	23
ENTRETIEN / ANOMALIE	24
1. Conseils à l'utilisateur	24
2. Entretien	24
3. Ouverture du produit	25
4. Diagnostique de panne	26
5. Aide au dépannage	26
GARANTIE	30
1. Champs d'application de la garantie	30
2. Conditions de garantie	31

Présentation du produit

1. Consignes de sécurité

Les travaux d'installation et de service sur les chauffe-eau thermodynamiques peuvent présenter des dangers en raison de hautes pressions et de pièces sous tension électrique.
Les chauffe-eau thermodynamiques doivent être installés, mis en service et entretenus par un personnel formé et qualifié uniquement.

2. Transport et stockage

Le produit peut être incliné sur une face à 90°. Cette face est clairement indiquée sur l'emballage du produit par une plaque signalétique. Il est interdit d'incliner le produit sur les autres faces. Notre responsabilité ne saurait être engagée pour tout défaut du produit résultant d'un transport ou d'une manutention du produit non conforme à nos préconisations.

3. Contenu de l'emballage



Chauffe eau



1 Notice



1 Sachet contenant un raccord diélectrique à installer sur le piquage eau chaude



1 Tube d'évacuation des condensats (2m)



1 Patte d'accroche au sol avec vis



Sangle de manutention



1 valvula à installer sur le piquage eau froide
(disponible uniquement pour le modèle serpentin)



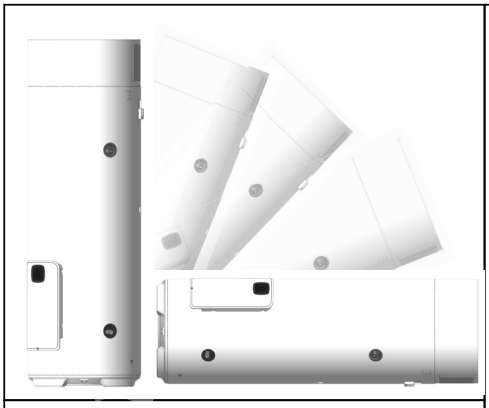
Pieds réglables

4. Manutention

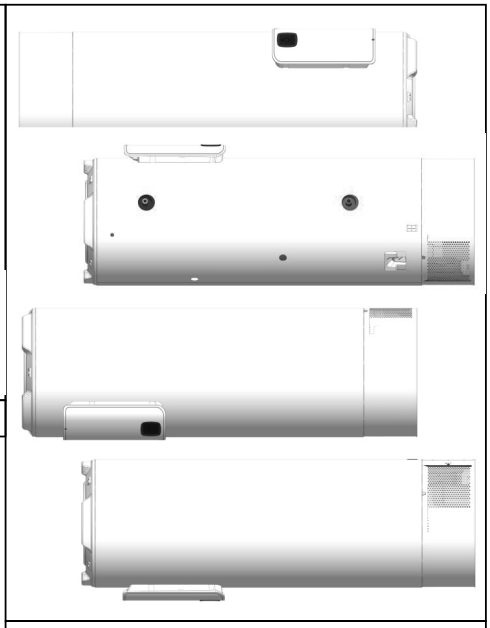
Le produit intègre plusieurs poignées afin de faciliter la manutention jusqu'au lieu d'installation.



Pour transporter le chauffe-eau jusqu'au lieu d'installation utiliser les poignées inférieures ainsi que la sangle fournit. La sangle est à insérer dans les deux passe-sangles.



☺ Faces acceptées



☹ Faces interdites

On recommande de transporter le produit dans son emballage jusqu'au lieu d'installation dans la mesure du possible.

Respecter les recommandations de transport et de manutention figurant sur l'emballage du chauffe-eau.

5. Principe de fonctionnement

Le chauffe-eau thermodynamique utilise l'air ambiant pour la préparation de l'eau chaude sanitaire.

Le fluide frigorigène contenu dans la pompe à chaleur effectue un cycle thermodynamique lui permettant de transférer l'énergie contenue dans l'air ambiant vers l'eau du ballon.

Le ventilateur envoie un flux d'air dans l'évaporateur. Au passage dans l'évaporateur, le fluide frigorigène s'évapore.

Le compresseur comprime les vapeurs du fluide ce qui élève sa température. Cette chaleur est transmise par le condenseur enroulé autour de la cuve et qui réchauffe l'eau du ballon.

Le fluide passe ensuite dans le détendeur thermostatique, il se refroidit et retrouve sa forme liquide. Il est alors de nouveau prêt à recevoir de la chaleur dans l'évaporateur.

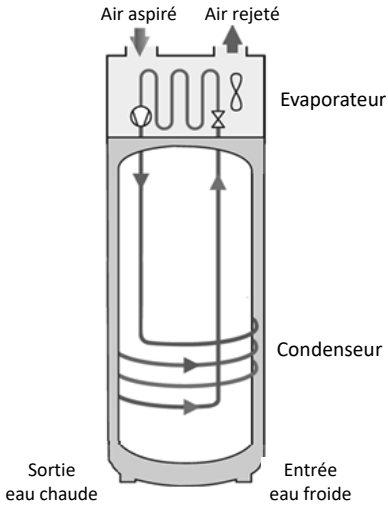


Schéma de principe

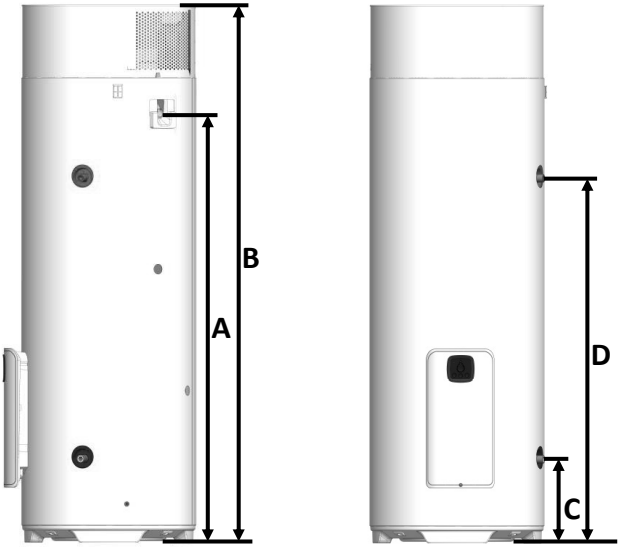
6. Caractéristiques techniques

Caractéristiques	Unité	200 litres	250 litres	250 litres avec serpentin (hors France)
Poids à vide	kg	64	71	82
Capacité de la cuve	L	200	250	240
Surface d'échange serpentin	m ²	-	-	0,62
Protection anti-corrosion	-	ACI Hybride		
Raccordement électrique (tension/fréquence)	Volt / Hz	230 / 50		
Puissance maximale totale absorbée par l'appareil	Watt	2250		
Puissance maximale absorbée par la PAC	Watt	450		
Puissance absorbée par l'appoint électrique	Watt	1800		
Plage de réglage de la consigne de température de l'eau	°C	50 à 65		
Plage de température d'air d'utilisation de la pompe à chaleur	°C	8 à 35		
Puissance acoustique max	dB(A)	54		
Fluide frigorigène R290	g	112	116	
Produit certifié NF Electricité Performance		**		

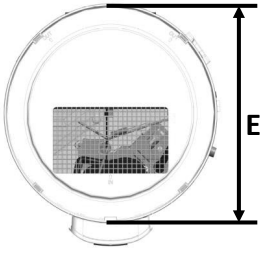
Performances certifiées à 15°C d'air (CDC LCIE 103-15/C)*				
Caractéristiques	Unité	200 litres	250 litres	250 litres avec serpentin
Profil	-	L	XL	L
Coefficient de performance (COP) selon profil de soutirage	-	2,40	2,66	2,50
Puissance absorbée en régime stabilisé (P_{es})	W	41	44	43
Temps de chauffe (t_h) (1ère chauffe)	h.min	3.42	4.34	4.35
Température de référence (T_{ref})	°C	53,3	53,6	53,6
Quantité d'eau chaude à 40° : V40	L	270,5	336,6	337,9

(*) Performances mesurées pour une chauffe de l'eau de 10° C à 53° C selon le protocole du cahier des charges de la marque NF Electricité Performance N° LCIE 103-15/C, des chauffe-eau thermodynamiques autonomes à accumulation (basé sur la norme EN 16147).

7. Dimensions / structure



Rèf.	MODELE	200L	250L	250L avec serpentins
A	Sortie condensats	1180	1432	1433
B	Hauteur totale	1529	1782	1782
C	Entrée eau froide	277	277	277
D	Sortie eau chaude	959* 934**	1199* 1174**	1199
E	Diamètre	575	575	575
G	Entrée échangeur	-	-	1064
F	Sortie échangeur	-	-	960



(*) Pour les produits dont le numéro de série commence par 1006.
(**) Pour les produits dont le numéro de série commence par 1007.

Installation

1. Mise en place du produit

• Placer le chauffe eau dans une pièce à l'abri du gel.
• Le positionner au plus près possible des points d'utilisation principaux.
• S'assurer que l'élément support est suffisant pour recevoir le poids du chauffe eau plein d'eau.
• Fixer au sol avec l'équerre de fixation fourni

Installer obligatoirement un bac de rétention d'eau sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.



2. Configurations interdites

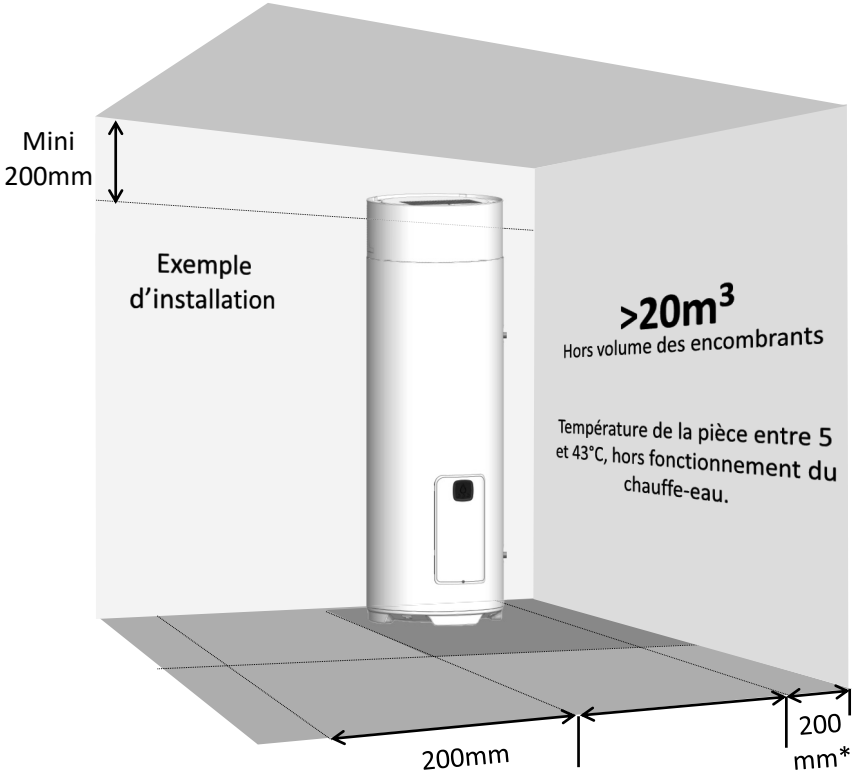
• Chauffe-eau puisant l'air d'une pièce chauffée ou un air contenant des solvants ou des matières explosives.
• Raccordement sur la VMC ou sur les combles.
• Gainage
• Raccordement à un puits canadien.
• Chauffe-eau installé dans un local contenant une chaudière à tirage naturel et gainé sur l'extérieur au rejet uniquement.
• Raccordement aéraulique de l'appareil à un sèche-linge.
• Installation dans des locaux poussiéreux.
• Raccordement à des hottes évacuant de l'air gras ou pollué.

3. Installation en configuration

✓ Local conseillé = enterré ou semi enterré, pièce où la température est supérieure à 5° C toute l'année.

Exemples de locaux :

- Garage : récupération des calories gratuites libérées des appareils électroménagers en fonctionnement.
- Buanderie : Déshumidification de la pièce et récupération des calories perdues des lave-linge et sèche-linge.



* Distance préconisée pour obtenir une meilleure performance de la pompe à chaleur.

Respecter les espacements minimum indiqués pour éviter une recirculation de l'air.

4. Raccordement hydraulique

Il est interdit d'installer l'appareil sur une boucle sanitaire avec un circulateur. En cas de besoin de bouclage , il faut utiliser un réchauffeur de boucle après le chauffe-eau (si question, s'adresser au SAV).

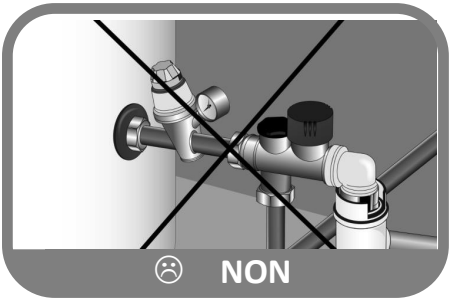
L'entrée d'eau froide est repérée par une collerette bleue et la sortie d'eau chaude par une collerette rouge. Elles sont filetées au pas gaz diam. 20/27 (3/4").
Pour les régions où l'eau est très calcaire (Th>20°f), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 8°f. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.
Les critères d'agressivité doivent respecter ceux définis par le DTU 60.1. **Demander la validation du SATC**.

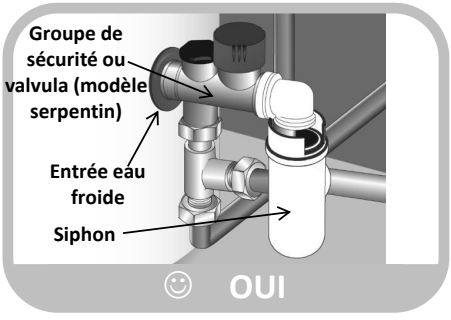
4.1. Raccordement eau froide

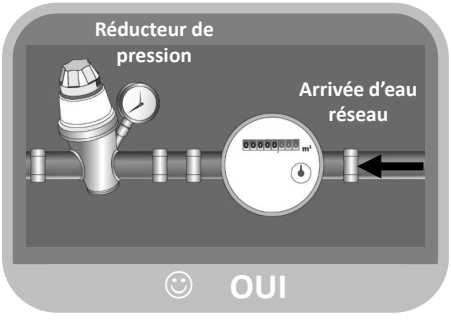
Avant de procéder au raccordement hydraulique, vérifier que les canalisations du réseau sont propres.
L'installation doit être effectuée à l'aide d'un groupe de sécurité taré à 0,7 MPa (7 bar) (non fourni pour la France) ou une valvula (disponible uniquement pour le modèle serpentin, hors France), neuf, conforme à la norme EN 1487 et raccordé directement sur le piquage eau froide du chauffe-eau.

Aucun organe (vanne d'arrêt, réducteur de pression, flexible...) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau.

De l'eau pouvant s'écouler du tuyau de décharge du dispositif limiteur de pression, le tuyau de décharge doit être maintenu à l'air libre. Quel que soit le type d'installation, il doit comporter un robinet d'arrêt sur l'alimentation d'eau froide, en amont du groupe de sécurité.
L'évacuation du groupe de sécurité doit être raccordée aux eaux usées en écoulement libre, via un siphon. Elle doit être installée dans un environnement maintenu hors gel. Le groupe de sécurité doit être mis en fonctionnement régulièrement (1 à 2 fois par mois).
L'installation doit comporter un réducteur de pression si la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar). Le réducteur de pression doit être installé au départ de la distribution générale (en amont du groupe de sécurité). Une pression de 0,3 à 0,4 MPa (3 à 4 bar) est recommandée.







4.2. Raccordement eau chaude

Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le raccord eau chaude. Il doit être obligatoirement équipé d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil).
En cas de corrosion des filetages du raccord eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.

Si votre tuyauterie n'est pas en cuivre (PER , multicouche...), il est OBLIGATOIRE d'installer une canalisation en cuivre d'une longueur minimale de 50 cm (DTU.60.1) et/ou un limiteur de température en sortie eau chaude de votre ballon.

4.3. Raccordement circuit primaire (pour les produits avec échangeur interne)

Protéger contre les excès de pression dus à la dilatation de l'eau lors de la chauffe par une soupape 0,3MPa (3 bar), ou par un vase d'expansion du type ouvert (à la pression atmosphérique) ou par un vase à membrane du type fermé. La pression de service du circuit ne devra pas dépasser 0,3MPa (3 bar), sa température ne devra pas être supérieure à 85°C. Dans le cas du raccordement à des capteurs solaires il faut réaliser un mélange avec glycol pour la protection antigel et anticorrosion : type « TYFOCOR L ». Dans le cas d'une installation avec vanne d'arrêt en entrée et sortie de l'échangeur, ne jamais fermer les deux vannes simultanément afin d'éviter tout risque d'éclatement du serpentin.

4.4. Evacuation des condensats

Le refroidissement de l'air circulant au contact de l'évaporateur entraîne la condensation de l'eau contenue dans l'air. L'écoulement de l'eau condensée à l'arrière de la pompe à chaleur doit être conduit par des tuyaux en plastique depuis la pompe à chaleur afin d'évacuer les condensats.



Selon l'humidité de l'air, il peut se former **jusqu'à 0,25l/h de condensats**. L'écoulement de ces condensats ne doit pas être réalisé de manière directe à l'égout, car les vapeurs d'ammoniac qui refoulent de l'égout pourraient endommager les lamelles de l'échangeur de chaleur et les pièces de la pompe à chaleur.

5. Raccordement électrique

Se référer au schéma de raccordement électrique situé en avant dernière page.

Le chauffe-eau ne peut être mis sous tension qu'après son remplissage en eau.
Le chauffe-eau doit être alimenté électriquement de façon permanente.

Le chauffe-eau ne peut être branché et fonctionner que sur un réseau à courant alternatif 230V monophasé. Raccorder le chauffe-eau par un câble rigide de conducteurs de section 1,5 mm². L'installation comportera :

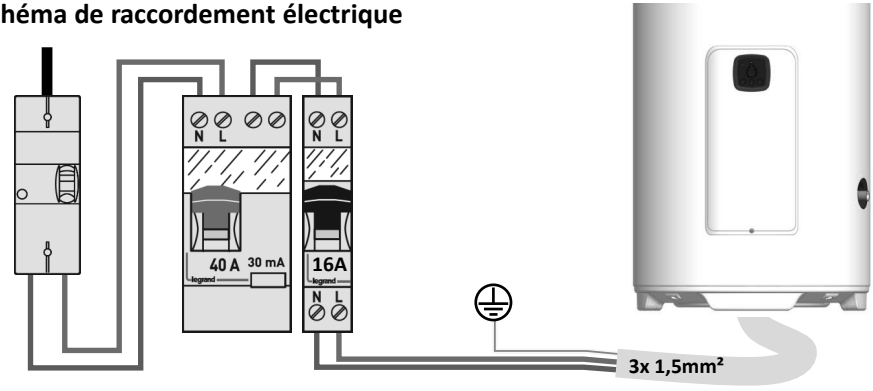
- Un disjoncteur 16A omnipolaire avec ouverture des contacts d'au moins 3mm,
- Une protection par un disjoncteur différentiel de 30mA.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Ne jamais alimenter directement l'élément chauffant.

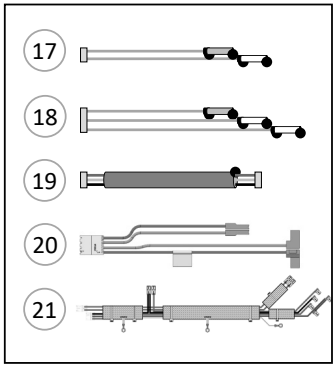
Le thermostat de sécurité équipant l'appoint électrique ne doit en aucun cas subir de réparations en dehors de nos usines. **Le non respect de cette clause supprime le bénéfice de la garantie.**
L'appareil doit être installé en respectant les règles nationales d'installation électrique.

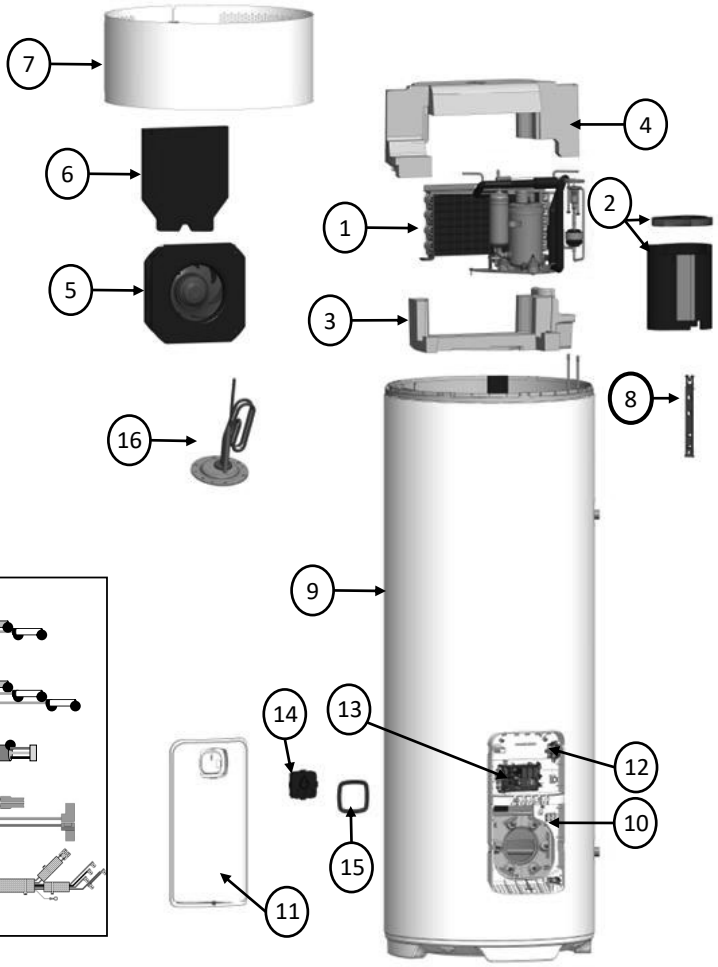
Schéma de raccordement électrique



Le raccordement de la prise de terre est obligatoire.

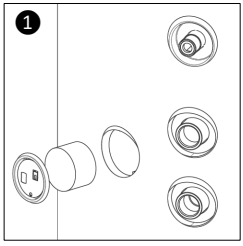
6. Nomenclature



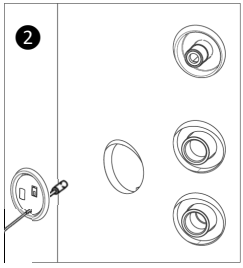


1	Pompe à chaleur	08	Colonne maintien	15	Enjoliveur
2	Isolation Compresseur	09	Cuve isolé	16	Elément chauffant inox + ACI hybride
3	Conduit AIR Inférieur	10	Capot fixe	17	Sonde d'eau
4	Conduit AIR Supérieur	11	Capot mobile	18	Sondes de PAC
5	Ventilateur	12	Thermostat sécurité	19	Connecteur IHM
6	Isolation Acoustique	13	Carte de puissance	20	Connexion élément
7	Virole PAC	14	Interface	21	Faisceau Puissance PAC

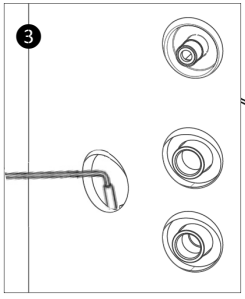
7. Mise en place de la sonde de régulation (dans le cas du modèle serpentin)

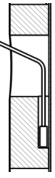


Retirer le bouchon et la mousse du logement situé à côté des piquages de l'échangeur interne.

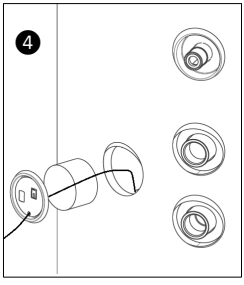


Passer la sonde de température à travers le bouchon (le bouchon a été percé à cet effet).





Insérer la sonde en veillant à ce qu'elle soit bien positionnée au fond du logement.



Remettre la mousse et positionner le bouchon sur le produit



Utilisation

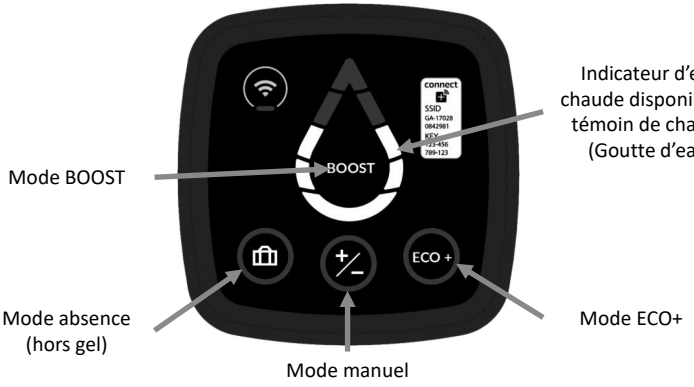
1. Mise en service

1.1. Remplissage du chauffe-eau

1. Ouvrir le ou les robinets d'eau chaude.
2. Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (s'assurer que le clapet de vidange du groupe est en position fermée).
3. Après écoulement aux robinets d'eau chaude, fermer ceux-ci. Le chauffe-eau est plein d'eau.
4. Vérifier l'étanchéité du raccordement aux tubulures.
5. Vérifier le bon fonctionnement des organes hydrauliques en ouvrant la vanne de vidange du groupe de sécurité plusieurs fois, afin d'éliminer la présence d'éventuels résidus dans la soupape d'évacuation.

1.2. Interface de commande

Si le chauffe eau a été incliné, attendre au minimum 1h avant la mise en service



NOTA : En cas d'inactivité de l'appareil pendant 60 secondes, l'interface se met en veille et la goutte d'eau s'éteint.
Toutes les 10 secondes clignotent le cercle du mode sélectionné. La barre lumineuse sous le symbole Wifi clignote en même temps toutes les 10 secondes si l'appareil est connecté.
Il est possible d'éteindre l'interface en appuyant simultanément sur les touches ECO+ et Absence pendant 3 secondes.
L'affichage se réactive provisoirement par simple appui sur n'importe quelle touche. Puis se désactive à nouveau. L'appareil continue de fonctionner.
La désactivation de la veille profonde s'effectue par la même combinaison de touche.

1.3. Interface de commande

Voyants	Etat du voyant	Signification
	Allumé fixe	Mode absence active : Maintien du chauffe-eau hors gel (20°C). La fonction BOOST est désactivée.
	Allumé	Mode manuel sélectionné : Pour régler la quantité d'eau chaude, appuyer sur le bouton jusqu'à ce que le niveau souhaité s'affiche sur la goutte d'eau.
	Allumé	Mode ECO+ active, le chauffe-eau est autonome et procède à l'apprentissage des consommations pour s'adapter aux besoins de l'utilisateur et faire des économies d'énergie, tout en garantissant le confort.
	Clignotement rapide	Le chauffe-eau est en mode d'appairage WIFI
	Allumé	Chauffe-eau appairé correctement
	Allumé fixe	Le chauffe-eau ne chauffe pas l'eau. Les segments allumés indique la quantité de l'eau chaude disponible
	Clignotement lent	Le chauffe-eau chauffe l'eau. Les segments allumés fixe indiquent la quantité d'eau chaude disponible, les segments clignotant indiquent la quantité d'eau chaude en préparation.
	Segments clignotants en guirlande	Mode boost : uniquement disponible sur l'application Cozytouch. Le chauffe-eau chauffe jusqu'à la quantité d'eau chaude maximale.
	Le segment du haut est éclairé en orange	Il y a un dysfonctionnement du chauffe-eau. Consultez la liste des dysfonctionnements (partie Entretien, §4.) ou contactez votre installateur.

2. Choix du mode de fonctionnement



Le mode ECO + :

Ce mode de fonctionnement gère de façon automatique le choix de l'énergie qui permettra de faire le maximum d'économies tout en garantissant un confort suffisant en eau chaude.
Le chauffe eau analyse les consommations sur les jours précédents pour adapter la production d'eau chaude en fonction des besoins. Il réagit aux imprévus pour assurer de l'eau chaude en effectuant des relances en journée. La température de consigne est ainsi automatiquement ajustée entre 50 et 65°C selon le profil de consommation.
Le chauffe eau choisit de préférence la pompe à chaleur pour fonctionner. L'appoint électrique peut être automatiquement sélectionné en soutien pour garantir un volume en eau chaude suffisant.

Le mode MANUEL :
Ce mode permet de définir la quantité d'eau chaude souhaitée en choisissant la consigne. Cette consigne est également représentée en équivalence de nombre de segments en forme de goutte d'eau.
Le chauffe-eau privilégie le fonctionnement avec la pompe à chaleur seule. Cependant, si les températures d'air sont hors plage ou les consommations importantes, l'appoint électrique peut être autorisé en soutien en fin de chauffe afin d'atteindre la consigne de température.



T°C	250L V40	200L V40
65	428	347
62	405	328
58	370	299
53	337	271
50	312	252

**V40 = Volume d'eau chaude à 40°c disponible au robinet. Cela correspond au mélange entre l'eau chaude de votre chauffe-eau et l'eau froide du réseau.*

Le mode ABSENCE : Ce mode maintient la température de l'eau sanitaire à 20°C en utilisant la pompe à chaleur. L'appoint électrique peut être activé si la pompe à chaleur est indisponible.

Le mode BOOST : Cette fonction permet d'augmenter la production d'eau chaude ponctuellement:
- dès que le ballon est rempli
- sur plusieurs jours (jusqu'à 7 jours)

La pompe à chaleur et l'appoint électrique se mettent en marche en même temps et à une consigne de 62°C. Le mode boost est prioritaire sur les autres modes. A la fin de la durée choisie, le chauffe-eau reprend son fonctionnement précédent.

3. Réglage consigne quantité/température

Permet d'acquitter ou d'ignorer certaines erreurs. Bouton central non visible.

\+

Uniquement sur l'appoint électrique : Permet de basculer en source d'énergie avec la combinaison Touche Goute + Manu pendant 3 secondes
Lorsque cette fonction est activée le pictogramme du mode sélectionné ne sera plus fixe mais clignotant pendant son fonctionnement.

4. Connectivité

Pour accéder à des fonctions supplémentaires (programmation libre, suivi de consommation, mode boost ...) et piloter à distance votre appareil, télécharger l'application Cozytouch et connectez votre chauffe-eau en wifi
Pour connecter votre appareil à Internet, téléchargez l'application depuis votre App Store et Play Store et suivez les instructions.

Download on the App Store GET IT ON Google Play

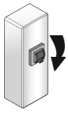
En cas de problème pour connecter votre appareil, merci de vous référer à l'assistance de l'application Cozytouch (Roue en bas à droite « Réglages » puis « Assistance »)

Entretien, Maintenance et Dépannage

1. Conseils à l'utilisateur.

Une vidange du chauffe-eau est nécessaire dans le cas où le mode absence ne peut être utilisé ou dès lors que l'appareil est mis hors tension. Procéder de la façon suivante :

❶ Couper l'alimentation électrique.



❷ Fermer l'arrivée d'eau froide.



❸ Ouvrir un robinet d'eau chaude.

❹ Ouvrir le robinet de vidange du groupe de sécurité.

2. Entretien.

Afin de maintenir les performances de votre chauffe-eau, il est conseillé d'effectuer un entretien régulier.

Par l'UTILISATEUR :

Quoi	Quand	Comment
Le groupe de sécurité	1 à 2 fois par mois	Manœuvrer la soupape de sécurité. Vérifier qu'un écoulement correct s'effectue. 
Etat général	1 fois pas mois	Vérifier l'état général de votre appareil : pas de code Err, pas de fuite d'eau au niveau des raccordements...

L'appareil doit être mis hors tension avant l'ouverture des capots.

Par le PROFESSIONNEL :

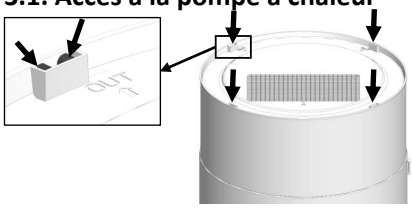
Quoi	Quand	Comment
L'écoulement des condensats	1 fois par an	Vérifier la propreté du tube d'évacuation des condensats.
La connectique électrique	1 fois par an	Vérifier qu'aucun fil n'est desserré sur les câblages et que tous les connecteurs sont en place.
L'appoint électrique	1 fois par an	Vérifier le bon fonctionnement de l'appoint électrique par une mesure de puissance.
L'entartrage	Tous les 2 ans	Si l'eau d'alimentation du chauffe-eau est entartrante, effectuer un détartrage.
L'évaporateur	Tous les 2 ans*	Nettoyer l'évaporateur à l'aide d'un pinceau nylon et de l'eau uniquement, ou utiliser de l'air comprimé.

** Pour les cas de milieux poussiéreux, augmenter la fréquence de l'entretien.*

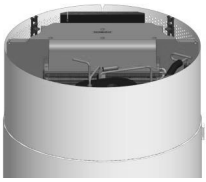
3. Ouverture du produit.

Les opérations de dépannage doivent être réalisées exclusivement par un professionnel.

3.1. Accès à la pompe à chaleur



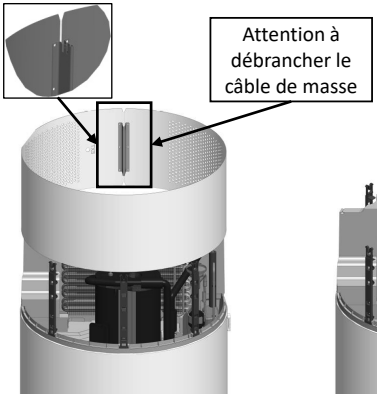
Appuyer avec un tournevis plat pour décliper le dessus d'habillage



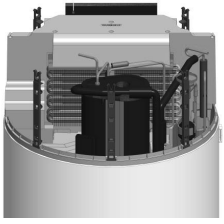
Retirer le dessus d'habillage

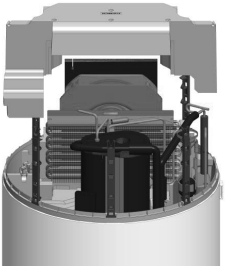
3.2. Accès aux composants électroniques

3.2.1. Côté Pompe à Chaleur



Retirer la virole





Retirer le conduit d'air supérieur

3.2.2. Côté capot

Méthode 1 :

1. Dévisser le capot
2. Soulever puis glisser vers le haut le capot pour le retirer

Méthode 2 :

1. Dévisser le capot
2. Tirer sur le capot via les encoches



4. Diagnostic de panne.

En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, coupez l'alimentation électrique et prévenez votre installateur.

Les opérations de dépannage doivent être réalisées exclusivement par un professionnel.

5. Aide au dépannage.

5.1. Voyants allumés ou clignotants.

Etat du voyant	Signification	Solution
	Erreur 7 L0 : La régulation détecte une chauffe à sec du produit. Absence d'eau ou eau très peu conductrice.	1.Vérifier que le produit est rempli. 2.Vérifier la connexion de la filerie ACI 3.Vérifier que la conductivité de l'eau soit supérieur à 42µSiemens (solidarites-sante.gouv.fr).
	Erreur 19 : La régulation détecte un branchement du produit en HC/HP	Vérifier le câblage électrique pour que l'alimentation soit bien permanente (voir chapitre 5). La signalisation de ce défaut disparaîtra automatiquement 24h après la remise en conformité de l'alimentation.
	Erreur 3 : La régulation détecte une température milieu de cuve ou bas ballon supérieure à 125°C ou inférieur à -40°C	1. Sortir les sondes d'eau et contrôler leur état (ne doit pas y avoir d'humidité) 2. Vérifier les connexions des sondes d'eau sur la carte électronique. Si nécessaire, remplacer le faisceau de sondes d'eau.
	Erreur 21 : La régulation détecte une température de sonde du faisceau PAC supérieure à 125°C ou inférieure à -40°C	Vérifier les connexions des sondes PAC sur la carte électronique. Si nécessaire, remplacer le faisceau de sondes PAC.
	Erreur PAC : La régulation détecte une défaillance de la pompe à chaleur	1.Contrôler le flux d'air (rien ne doit obstruer les grilles d'air dessus et arrière ainsi que l'évaporateur - voir chapitre entretien). 2.Si persiste : Contacter le SAV muni du code et NS
	Erreur 10 – chauffe avec appoint électrique : La régulation détecte une perte de communication entre l'IHM et la carte de pilotage/acquisition	Changer l'IHM et/ou la carte de puissance.

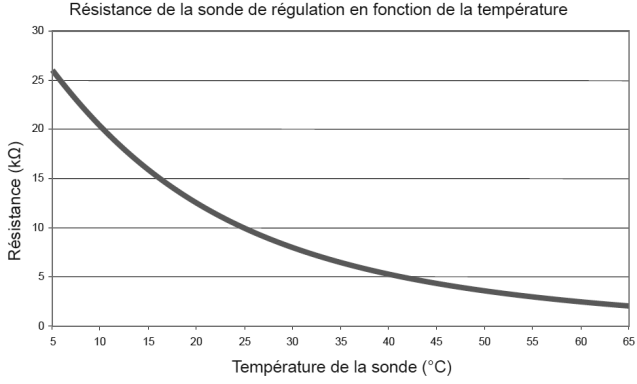
5.2. Aucun voyant allumé.

Cause possible	Action à mener	Solution
Défaut alimentation du chauffe-eau	Contrôle de l'alimentation (230 volts) du chauffe-eau à l'aide d'un appareil de mesure (multimètre)	Si pas d'alimentation défaut alimentation faire intervenir un installateur électricien
	Contrôle si alimentation permanent 24/24	Si appareil branché sur HC défaut installation faire intervenir un installateur électricien

Cause possible	Action à mener	Solution
Déclenchement d'un thermostat de sécurité	Contrôle de l'alimentation en sortie du ou des thermostats de sécurité	Réenclenchement de la sécurité du thermostat et contrôler le bon fonctionnement et l'état des sondes d'eau. Si cela persiste contacter le SAV
Défaut fonctionnement du chauffe-eau	Contrôle de l'alimentation du chauffe-eau au niveau de la carte de puissance à l'aide d'un appareil de mesure (multimètre) si bien 230 volts	Si alimentation procéder au remplacement de la carte de puissance
	Contrôle si le câble de liaison entre carte de puissance et boitier de contrôle est bien connecté	Reconnecter correctement le câble de liaison

5.3. Pas d'eau chaude.

Cause possible	Action à mener	Solution
Défaut de sonde de température	Sortir la sonde de régulation et contrôler son état ou la présence d'humidité. Contrôle de la valeur ohmique des sondes à l'aide d'un appareil de mesure (multimètre)	Si présence d'humidité procéder au remplacement de la sonde et de l'élément chauffant. Si valeur ohmique non conforme changer la sonde.
Défaut d'alimentation résistance chauffante	Contrôle de l'alimentation aux bornes de la résistance à l'aide d'un appareil de mesure (multimètre)	Si pas d'alimentation procéder au remplacement de la carte de puissance
Défaut de la résistance chauffante	Contrôle de la valeur ohmique de la sonde à l'aide d'un appareil de mesure (multimètre) (entre 25 et 35 ohms)	Si valeur ohmique défaillante procéder au remplacement de la résistance



5.4. Disjonction

Cause possible	Action à mener	Solution
Défaut de résistance chauffante	Faire contrôler la résistance par un électricien (valeur ohmique résistance et d'isolement)	Si résistance HS, faire intervenir un installateur et procéder au remplacement de la résistance
Défaut d'isolement dans l'installation électrique	Contrôle du circuit de l'installation électrique	Faire appel à un électricien
Défaut d'isolement sur l'appareil (hors résistance)	1. Contrôler visuellement l'état des fileries et connectiques (hors tension). 2. Faire contrôler les éléments électriques de l'appareil par un électricien.	Remplacer l'élément défectueux (Nous conseillons à l'électricien de contacter le SAV pour une aide au diagnostique.)

5.5. Problème de fuite

Cause possible	Action à mener	Solution
Débordement des condensats	1. Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau. 2. Ouvrir le capot supérieur et contrôler la bonne évacuation des condensats.	Nettoyer le Bac à condensats et déboucher l'évacuation des condensats.
Mauvais étanchéité du tuyau d'évacuation des condensats	Contrôler le bon emboitement du tuyau sur le Bac. (chapitre 4.4)	Refaire le raccordement des condensats.
Mauvaise étanchéité piquages d'eau froide et/ou eau chaude	1 – Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau 2 – Procéder à la vidange du chauffe-eau	Refaire étanchéité des ou du raccordement piquage
Mauvaise étanchéité au niveau du corps de chauffe	1 – Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau 2 – Procéder à la vidange du chauffe-eau	Procéder au remplacement du joint d'étanchéité et/ou du fourreau complet

5.6. Pas assez d'eau chaude ou Eau tiède

Cause possible	Action à mener	Solution
Retour d'eau froide	1. Fermer l'arrivée d'eau froide au groupe de sécurité. 2. Ouvrir un robinet d'eau chaude de l'habitation.	Si de l'eau s'écoule du robinet d'eau chaude, alors un des robinets de l'habitation est défectueux. Remplacer le robinet défectueux.
Présence d'un bouclage	Ctrl que le ballon ne soit pas sur le bouclage (voir chapitre 4)	Supprimer le bouclage ou réaliser un bouclage après ballon avec un réchauffeur de boucle.
Sous dimensionnement	Contrôler l'adéquation capacité du ballon et besoin utilisateur. (200L jusqu'à 4 personnes et 250L jusqu'à 5 personnes et +, conso moy = 50L à 40°C par pers. Jour.)	Diminuer les consommations ou revoir l'installation.
Fuite sur le réseau d'eau chaude	Contrôler que la petite roue du compteur d'eau. Elle ne doit pas tourner si il n'y a pas de soutirage.	Localiser et réparer la fuite sur le réseau d'eau chaude.

5.7. Eau trop chaude.

Cause possible	Action à mener	Solution
Défaut de sonde de température	Contrôle de mesure de la température de l'eau au point de puisage le plus près	Si T° > à 70°C faire appel à un installateur et procéder au remplacement de la sonde
Réglage température en mode Manuel trop haut	Contrôle du réglage de température	Abaisser la température en appuyant sur le bouton Mode manuel
Défaillance de la carte de puissance	Couper l'alimentation électrique de l'appareil	Faire intervenir un installateur et procéder au remplacement de la carte de puissance

Garantie

1. Champs d'application de la garantie.

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

- **Des conditions d'environnement anormales :**
  - Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après départ usine.
  - Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
  - Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
  - Une eau adoucie présentant un Th<8°f.
  - Pression d'eau supérieure à 0,5 MPa (5 bar).
  - Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (*réseau, foudre…*).
  - Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (*endroits difficilement accessibles*) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

- **Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art, notamment :**
  - Groupe de sécurité déporté ou rendu inopérant (*réducteur de pression, clapet anti-retour ou vanne, ..., placés en amont du groupe de sécurité*).
  - Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme NF-EN 1487, modification de son tarage…
  - Absence de manchons (*fonte, acier ou isolant*) sur les tuyaux de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion.
  - Raccordement électrique défectueux : non conforme à la NFC 15-100, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples sans embouts métal, non respect des schémas de raccordements prescrits par le Constructeur.
  - Mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).
  - Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
  - Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie.
  - Installation du produit sur une boucle sanitaire.
  - Paramétrage incorrect dans le cas d'une installation gainée.
  - Configuration de gainage non conforme à nos préconisations.

- **Un entretien défectueux :**
  - Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
  - Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
  - Non nettoyage de l'évaporateur ainsi que de l'évacuation des condensats.
  - Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi de pièces détachées non référencées par celui-ci.

Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

2. Conditions de garantie.

Le chauffe-eau doit être installé par une personne habilitée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos services techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre Distributeur ou Installateur des pièces reconnues défectueuses par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main d'oeuvre, des frais de transport ainsi que toute indemnité de prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (*facture d'installation faisant foi*), en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (*sous garantie*) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé.

NOTA : Les frais ou dégâts dus à une installation défectueuse (*gel, groupe de sécurité non raccordé à l'évacuation des eaux usées, absence de bac de rétention, par exemple*) ou à des difficultés d'accès ne peuvent en aucun cas être imputés au fabricant.

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La fourniture des pièces détachées indispensables à l'utilisation de nos produits est assurée pendant une période de 7-10 années à compter de la date de fabrication de ces derniers.

La défaillance d'un composant ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil.
Procédez alors au remplacement de la pièce défectueuse.

GARANTIE :

Chauffe-eau : 5 ans (étanchéité cuve, cartes électroniques, appoint électrique et sondes).
Pompe à chaleur : 5 ans

FIN DE VIE :



- Avant démontage de l'appareil mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange.
- La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques, ne pas incinérer l'appareil.
- En fin de vie, l'appareil doit être apporté dans un centre de tri pour appareil électriques et électroniques équipé pour la récupération de fluide. Pour en savoir plus sur les centres de collecte des déchets existants, adressez-vous au service local de collecte.

Le GWP (*Global Warming Potential*) du R290 est de 3.



Déclaration de conformité :

Ces appareils sont conformes aux directives 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/35/UE concernant la basse tension, 2015/863/UE et 2017/2102/UE concernant la ROHS et au règlement 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/EC pour l'écoconception.

Par la présente CICE déclare que l'équipement référencé ci-dessous est conforme aux exigences essentielles de la directive RED 2014/53/UE.
La déclaration de conformité CE complète de cet équipement est disponible à l'adresse internet suivante : https://www.confort-sauter.com/chauffe-eau/takhini-chauffe-eau-thermodynamique-connecte
Désignation : Chauffe-eau thermodynamique stable (Classe A)
Modèles : 200, 250L et 250L avec serpentin
Caractéristiques :
Bandes de fréquence radio utilisées par l'Emetteur-Récepteur :
WIFI 2.4G : 2400MHz to 2483.5MHz
BLE v4.2 : 2400MHz to 2483.5MHz
Puissance de radiofréquence maximale : WIFI <20dBm, BLE <10dBm
Equipement Hertzien de Classe 2 : peut être mis sur le marché et mis en service sans restriction
Portée radio : de 100 à 300 mètres en champ libre, variable selon les équipements associés (portée pouvant être altérée en fonction des conditions d'installation et de l'environnement électromagnétique).
Version de logiciel : IHM : U06716020
La conformité aux normes Radio et Compatibilité électromagnétique a été vérifiée par l'organisme notifié :
LCIE Site de Pulversheim – Accréditation 1-6189

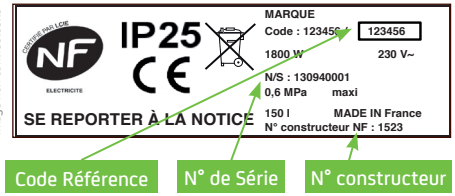
(*) Radio Equipment Directive

INFORMATIONS APRÈS-VENTE (FRANCE UNIQUEMENT) : QUE FAIRE EN CAS DE PANNE ?

1/ CONSULTEZ LE TABLEAU AIDE AU DÉPANNAGE (voir sommaire / caractéristiques techniques) OU RENDEZ-VOUS SUR WWW.CONFORT-SAUTER.COM (Rubrique SAV/FAQ)

2/ SI VOTRE PROBLÈME PERSISTE, RELEVEZ LES RÉFÉRENCES DU PRODUIT

Image non contractuelle



Étiquette collée sur l'habillage latéral du chauffe-eau

Code Référence : _____

N° de série : _____

N° constructeur : _____

3/ CONTACTEZ LE SAV OU VOTRE REVENDEUR POUR TOUTE DÉMARCHE DE GARANTIE

Service clients

09 77 42 42 42 Service gratuit + prix appel

* du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

A/ Envoi de la pièce défectueuse sous garantie

- Votre interlocuteur fera avec vous le diagnostic de la panne éventuelle et fournira les pièces nécessaires si la défectuosité rentre dans le cadre de la garantie.
- Vous pourrez ensuite procéder au remplacement de la pièce concernée.
- Votre revendeur vous accordera la garantie conformément aux articles L 211-1 et suivants du code de la consommation et aux durées de garantie indiquées dans cette notice.

B/ Dépannage du produit sous garantie

La garantie dépannage concerne le remplacement des pièces défectueuses.

Pour ce produit, elle s'applique pendant 2 ans.

- Le SAV déterminera le besoin d'une intervention (remplacement d'une pièce défectueuse). Fournissez-lui les références exactes du produit. Une station SAV locale vous contactera sous 48h du lundi au vendredi (hors jours fériés) pour fixer un rendez-vous.
- Pièces susceptibles d'être dépannées : capot de protection/joint de porte/thermostat/élément chauffant (blindé ou stéatite)/fourreau pour résistance stéatite.
- La station SAV remplacera la pièce défectueuse. Cette prise en charge ne concerne que le remplacement des pièces défectueuses. Toute intervention non justifiée sera facturée par la station SAV suivant ses tarifs en vigueur.

C/ Remplacement du produit complet sous garantie

Uniquement dans le cas d'une fuite due à une cuve percée (les fuites pouvant être dues à un problème de joint d'étanchéité sont exclues) ou dans les cas d'élément de la pompe à chaleur non réparable. Votre MAGASIN gérera l'échange du produit. La garantie sera accordée après expertise technique du produit en usine (voir les conditions générales de garantie).

GARANTIE 5 ANS CUVE

GARANTIE 5 ANS PIÈCES

GARANTIE 2 ANS MAIN-D'ŒUVRE & DÉPLACEMENT*

GARANTIE 5 ANS POMPE À CHALEUR

* Conformément aux lois en vigueur, le dernier vendeur du produit est tenu d'appliquer une garantie 2 ans pièces et main d'œuvre.

ATTENTION

Un produit présumé à l'origine d'un sinistre doit rester à la disposition des experts d'assurance, et le sinistré doit en informer son assureur. Tout remplacement doit se faire en accord avec l'assurance.

Chauffage

Chauffe-eau

Traitement de l'air

CONDITIONS DE GARANTIE

- La durée de garantie pour la pompe à chaleur, la cuve et les pièces électriques est de 5 ans à compter de la date d'achat et ne saurait excéder 66 mois à partir de la date de fabrication en l'absence de justificatif.
- SAUTER assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts.
- Les frais de mains d'œuvre, de déplacement et de transport à l'initiative de l'usager restent à sa charge.
- Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couvertes par la garantie.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
- Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.

ENREGISTREZ VOS PRODUITS

sur www.confort-sauter.com

Sauter SERVICE

09 77 42 42 42 Service gratuit + prix appel

Avant d'appeler SAUTER Service, munissez-vous des informations suivantes indiquées sur la plaque signalétique située sur le côté de l'appareil.

*du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur www.confort-sauter.com

Type de l'appareil : _____

N° de série : _____

Date d'achat : _____

Cachet du revendeur

FR LE TRI + FACILE NOTICE BAC DE TRI

www.confort-sauter.com

TAKHINI - photo non contractuelle
700U07174050 D - Imp. Signatures Graphiques F-68360 Soultz